

LA DEVIATION DE LA NEF

Saint-Nicolas-de-Port est construite au flanc d'une colline de forme conique, dont le sommet est le château d'eau (ce n'est pas par hasard...!) et dont la base est une large courbe de la Meurthe. De ce sommet, les rues partent en étoile. (Remarquer essentiellement l'axe rue Jolain - rue Bonnardel, l'axe rue de la Paroisse - rue Simon Moycet, l'axe rue du Haut de Tibly - rue A. France)

Tout ensemble de constructions implantées horizontalement au flanc d'un cône, suit forcément la courbe de niveau. Ainsi avaient été implantés les deux édifices que la basilique a remplacés à la fin du XVe siècle : l'ancienne église et la halle. Ces deux édifices n'étaient donc pas exactement dans le prolongement l'un de l'autre, puisque chacun était construit sur un versant différent, Le point culminant de la rue des Fonts marque approximativement la limite entre ces deux versants.

L'église de 1193 (la deuxième) était construite sur le versant le plus à l'Est, bien horizontalement à flanc de coteau, bien perpendiculairement à la ligne de plus grande pente. Elle occupait la place du chœur et du transept de la basilique actuelle. Les échoppes des marchands s'étaient agglutinées contre l'édifice, comme on le voit encore contre bien des églises médiévales.

En 1481, on a décidé de doubler la longueur de cet édifice, en déplaçant sur la place de la République actuelle la halle qui lui faisait face et qui avait été elle-même construite horizontalement sur son propre versant.

Rappelons l'importance du grand centre commercial qu'était à l'époque Saint Nicolas de Port. Cette halle était le "vieux marché", ancien nom de l'actuelle rue Simon Moycet. Il était fréquent que les églises Saint Nicolas se situent sur les "Places du Marché", en raison de la réputation de ce saint dans le monde du commerce (voir G. CIOFFARI : San Nicola di Bari, page 223, *page 66 de la traduction de Madame Kevers-Pascaus*) Réputation que confirme la création à Saint Nicolas de Port de la première juridiction consulaire en 1341.

On ne pouvait éviter la déviation, car, comme c'était l'usage, on a d'abord construit autour de l'ancienne église, pour ne pas interrompre le culte et les pèlerinages, entre 1481 et 1500 (environ), et donc dans le même axe.

On a alors incorporé dans le mur les échoppes des marchands. C'est pourquoi il n'y en a qu'à cet endroit de la rue des Fonts. Ils avaient, dit-on, vivement réclamé qu'on les relogeât.

Pouvait-on poursuivre la construction nouvelle dans la même direction ? Non, pour deux raisons. D'une part, parce qu'on se serait retrouvé dans le vide, et il aurait fallu construire le massif occidental et surtout la tour Nord sur un énorme bâti de pierre.

C'est la thèse développée par le Dr TARTE. Il fait d'ailleurs remarquer que cet inconvénient n'a pas été complètement évité puisqu'il a fallu quelque peu étayer la base de la tour Nord.

D'autre part, parce que la place laissée par le déplacement de la halle était la seule place disponible pour poursuivre la construction de l'édifice. Le tissu urbain, très serré au Moyen Age contre les églises, ne permettait pas de continuer en ligne droite.

On peut remarquer à quel point d'ailleurs la place disponible a été utilisée au maximum : pas de déambulatoire autour du chœur, pas de triforium mais une étroite coursière incluse dans les colonnes, un transept non saillant, des chapelles latérales très étroites, les échoppes incorporées dans le mur extérieur.

Il est très probable que, vers 1500, après avoir réalisé autour de l'ancienne église la première partie de l'édifice, on a aussitôt construit la belle travée barlongue (c'est-à-dire rectangulaire, donc bien solide) du massif occidental et les bases des deux tours, (d'où le graffiti "Louy Drouin 1501" à la base du gros pilier Nord), et qu'on a raccordé ensuite cet ensemble à la construction nouvelle de 1481-1500 (graffiti "1490" à la base de la colonne Sud du transept) au moyen d'une gymnastique de croisées d'ogives d'ailleurs pas parfaitement maîtrisée, (le problème n'était pas simple). On a en outre fait le choix, au Sud, d'une chapelle latérale à deux fenêtres de seulement deux lancettes et, au-dessus, d'une fenêtre à seulement trois lancettes, au niveau de la deuxième travée de la nef. (Où Valentin Bousch avait sans doute placé sa Transfiguration, entre 1514 et 1520, avant que la place ait été aujourd'hui récupérée par Madame CROUE-FRIEDMAN). On remarquera par contre qu'au niveau des fenêtres hautes, on ne voit plus de différence, elles sont toutes à quatre lancettes! Ainsi disparaît l'effet désagréable qu'aurait pu produire l'inévitable différence de longueur entre les deux côtés de nef.